

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 606e rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Gilbert Tourigny, de la ville de Verdun, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Éva-Rose Lizotte Tourigny.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*

A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 607e rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Leslie Robert Sumter, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Alfreda Jeannette Stein Sumter.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*

A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 608e rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Duncan Cameron Williams, domicilié au Canada dans la province de Québec, et résidant temporairement à Vancouver-Ouest, province de la Colombie-Britannique, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Florence Jeanne Lettner Williams.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*

A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 609e rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Madeleine Légaré Plouffe, de la ville de Verdun, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec André Plouffe.